

Règles d'emprunt des bibliothèques HELMo

Catégorie économique – Campus Guillemins

Étudiants	Enseignants
5 documents maximum pendant 15 jours	Nombre illimité de documents, maximum pendant 15 jours
En cas de retard : amendes de 0,12€/jour/document	

Catégorie sociale – Campus de l'Esas

Étudiants	Enseignants
5 documents (dont maximum 3 livres) pendant 15 jours	5 documents (dont maximum 3 livres) pendant 15 jours
En cas de retard : amendes de 0,12€/jour/document	

Catégorie technique et paramédicale – Campus de l'Ourthe

Étudiants	Enseignants
5 documents maximum pendant 15 jours	5 documents maximum pendant 15 jours
En cas de retard : amendes de 0,06€/jour/document	

Catégorie pédagogique – CRP Sainte-Croix

Étudiants	Enseignants
Caution d'emprunt de 12,50€ à payer une fois	5 documents maximum pendant 15 jours
5 documents maximum pendant 15 jours	

Catégorie pédagogique – CFEL

Étudiants	Enseignants
Caution d'emprunt de 12,50€ à payer une fois	5 documents maximum pendant 15 jours
5 documents maximum pendant 15 jours	

Catégorie pédagogique – Huy

Étudiants	Enseignants
5 documents maximum pendant 15 jours	5 documents maximum pendant 15 jours
En cas de retard : amendes de 0,03€/jour/document	

Catégorie pédagogique – Theux

Étudiants	Enseignants
5 documents maximum pendant 15 jours	5 documents maximum pendant 15 jours
En cas de retard : amendes de 0,50€/livre/semaine entamée, à partir du 3e rappel	